

Communiqué de presse

Paris, le 1er décembre 2022

Coupures d'électricité : ce n'est pas à l'école de payer la crise énergétique

SUD éducation a appris avec stupéfaction que les écoles et établissements seront potentiellement concernés par les coupures d'électricité cet hiver. Une circulaire de la Première ministre adressée prochainement aux préfets prévoit des modalités pour la continuité du service, à savoir que l'accueil des élèves se limiterait à l'après-midi, et que la communauté éducative serait dans ce cas de figure prévenue la veille à 17h.

Une nouvelle fois, l'éducation sera une variable d'ajustement en temps de crise, comme durant les phases aiguës de la pandémie de Covid-19. Pour SUD éducation, l'éducation doit au contraire être sanctuarisée. Ce n'est ni aux personnels, aux élèves ni aux parents, de payer les choix du gouvernement au mépris des enjeux sociaux et écologiques.

Encore une fois, c'est à la population et aux services publics de renoncer aux droits fondamentaux alors que ce sont les entreprises et les plus riches qui sont responsables d'une consommation énergétique déraisonnable. La production énergétique et son utilisation doivent faire l'objet de débats démocratiques afin de distinguer la sur-consommation de luxe des plus riches qui doit disparaître, les secteurs de production les plus énergivores, de la consommation nécessaire et utile, correspondant à nos besoins réels.

Les conditions envisagées pour la mise en place de cette mesure sont inacceptables. Une nouvelle fois, les parents et les équipes pédagogiques seront prévenus au dernier moment, laissant les parents dans l'incapacité de s'organiser et les personnels dans le stress de devoir tout réorganiser en dernière minute.

Ces annonces interviennent alors qu'il n'existe aucun véritable plan de rénovation des bâtiments scolaires et universitaires pour réduire leur consommation énergétique. Les collectivités

Fédération SUD Éducation

② 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris

© 01 58 39 30 12

© fede@sudeducation.org

(*) www.sudeducation.org

territoriales sont en charge du bâti scolaire, pourtant elles n'ont souvent pas les moyens d'assumer seules des travaux aussi ambitieux, ce qui aggrave les inégalités territoriales.

SUD éducation dénonce :

- le principe d'imposer au service public d'éducation des coupures d'électricité
- les modalités de mise en œuvre de ces coupures, qui plongeraient parents et personnels dans le stress et l'impossibilité de s'organiser.

SUD éducation revendique :

- un plan de rénovation / reconstruction du bâti scolaire et universitaire pour la réduction des consommations énergétiques (isolation des bâtiments, programme de réduction des consommations...) et celles en eau potable (toilettes sèches ou récupération d'eau).
- > la maîtrise des consommations : isolation des bâtiments, éclairages à basse consommation et «intelligents», toits végétalisés, ventilation naturelle, récupération des eaux pluviales...
- le développement de la production d'énergie renouvelable sur site (panneaux solaires...) et des basses technologies.
- ➤ la systématisation des diagnostics énergétiques dont les résultats doivent être communiqués aux usager·es et personnels.